



Consultations compte collaborateur banque

Par Antoine2896

Madame, Monsieur,

Je suis salarié d'une banque depuis trois ans.

En début d'année, au cours d'une période compliquée, j'ai regardé les fiches clients de collègues.

La conformité demande à mon chef de service des précisions sur le pourquoi de cet acte non justifié professionnellement.

Je souhaite connaître les risques encourus.

Je précise qu'à ce jour, je n'ai jamais eu d'avertissement écrit ou de blâme. Je suis encarté à la CFDT depuis un an.

Merci de votre aide.

Cordialement,